



Association Mobil'idées

5-7 place Jules Ferry

05000 Gap

07 81 96 04 30

contact@mobilidees.org

www.mobilidees.org

Offre d'emploi en CDD 1 an

Animateur.ice Vélo et Véloroute

I - CONTEXTE

Mobil'idées est une association loi 1901 créée en 2007 qui concourt à l'épanouissement des citoyens, en favorisant l'accessibilité à une mobilité durable et responsable. Elle est devenue une actrice incontournable sur la thématique de l'écomobilité dans le département des Hautes-Alpes et la Région SUD PACA. Elle se fait (re)connaître par ses actions dans différents secteurs tels que la mobilité, le sport, l'aménagement du territoire, la santé, la jeunesse, la cohésion sociale, le réemploi.

Elle participe ainsi à la sensibilisation aux moyens de déplacements alternatifs à l'usage individuel de sa voiture, la préservation de l'environnement, l'éducation à la santé à l'échelle individuelle et collective, la promotion de l'activité physique.

Mobil'idées s'engage à respecter les valeurs qui font la force de son projet associatif : citoyenneté et valeurs démocratiques, coopération, éducation populaire, économie sociale et solidaire, réinsertion/inclusion sociale, cohésion sociale et vivre ensemble, participation et responsabilisation.

L'association inscrit ses actions dans la lutte contre les discriminations, l'égalité des chances, l'égalité homme-femme, l'inclusion active et la mixité sociale. Elle est membre des réseaux nationaux L'Heureux Cyclage, La FUB, AF3V et des réseaux locaux UDESS et ADELHA et compte 453 adhérent·es.

Plus d'informations sur <http://www.mobilidees.org>

II - TYPES D' ACTIONS

Vous serez amené à travailler au sein de deux missions de l'association : l'éducation au vélo et le conseil en mobilité.

Par ces 2 missions, vous devrez réaliser des actions de terrain et des actions de développement de projet :

1- Animation du projet « École du vélo et de la mobilité », en lien avec les établissements scolaires, les accueils collectifs de mineurs et autres structures recevant du public

- Éducation à la mobilité à vélo : vélo-école et « Savoir Rouler à Vélo » ;
- Animation d'ateliers mobiles : concevoir et réaliser des animations autour du vélo et de sa mécanique : montage, démontage, création, diagnostic, vélos rigolos, stand sensibilisation et sécurité, etc ;
- Encadrement de mini séjours à vélo et/ou multi activité
- Participer à la réalisation de prestations sur des événements dans tout le département
- Animer et développer le réseau de partenaires.

Répartition temps de travail indicatif: 40 %

incluant le temps de préparation, l'administratif liée aux actions, la logistique, les déplacements, la construction de projets et bien entendu le face-à-face public.

2- Aide à la création d'une gouvernance pour la mise en place de la véloroute 64 (V64 Grenoble - Marseille)

- Méthodologie de projet
- Prise de connaissances et identification de l'ensemble des acteurs/partenaires
- Organisation et animations de réunions avec différents types d'acteurs (élus, technicien-ne-s, associations...)

Répartition temps de travail indicatif: 40 %

3- Participation à la vie associative

1. Ouverture et animation du local de Mobil'idées en centre-ville

- Assurer la tenue de permanences à l'atelier et accompagner les adhérent.es dans la réparation de leur vélo
- Participer à la remise en état de vélos d'occasion

2. Participation à des temps de réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'association (équipe, collégiale, commission et groupes de travail)

3. Rédiger les bilans d'actions et projets dont vous serez responsables

Répartition temps de travail indicatif: 20 %

III - RESPONSABILITÉS ET AUTONOMIE

D'une façon générale, les missions et les activités décrites se déroulent en étroite relation avec :

- Les deux salariés responsables des missions « conseil en mobilité » et « école du vélo et de la mobilité » qui coordonneront es missions.
- Les autres salarié-es
- les bénévoles et la collégiale de l'association.

L'animateur.ice Vélo et Véloroute dispose d'une autonomie importante dans l'organisation de son travail.

Il ou elle se doit d'être force de proposition et d'une bonne capacité d'initiative

L'animateur.ice Vélo et Véloroute ne peut tenir des propos ou entreprendre des actions qui engagent moralement ou financièrement l'association sans l'accord préalable de la collégiale ou de l'un de ses membres.

V - CONDITIONS D'EXERCICE ET LIEU DE TRAVAIL

L'animateur.ice Vélo et Véloroute exercera son activité en coordination avec l'ensemble des membres de Mobil'idées (membres de la collégiale, bénévoles et adhérents) ainsi que les trois autres personnes salarié.es.

- **CDD de 1 an - pour accroissement temporaire d'activité**
- **Prise de poste le 15 février 2022**
- **Possibilité de faire évoluer le CDD en CDI**
- Poste basé dans les locaux de l'association Mobil'idées, **5-7 place Jules-Ferry 05000 Gap**
- Déplacements sur la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et département de l'Isère
- **Temps de travail hebdomadaire : 32 heures.** Possibilité de travailler sur 4 jours par semaine.
- Travail régulier en période de vacances scolaires et mercredis, possible en soirées et le week-end.

VI - PROFIL RECHERCHÉ

SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE

- Prérogatives d'encadrement nécessaires pour l'activité d'éducation au vélo (licence STAPS, EMV, BE ou BPJEPS...)
- Expériences dans l'animation
- Construction de cycles et séances pédagogiques adaptés à une grande diversité de publics, avec le vélo et l'écomobilité comme support
- Connaissance des enjeux de la mobilité douce
- Connaissance du vélo et de sa mécanique, et goût pour transmettre ses savoirs. Débutant.e accepté.e
- Connaissance du secteur associatif et du fonctionnement collaboratif
- Sensibilité à l'Économie Sociale et Solidaire
- Sensibilité au handicap
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et de leurs compétences
- Facilités et goût pour animer des réunions à enjeux avec de nombreux acteurs
- Méthodologie de projet d'aménagement et de développement local

SAVOIR-ÊTRE ET APTITUDES

- Autonomie et rigueur
- Capacités d'adaptation et relationnelles
- Travail collaboratif

- Esprit d'initiative
- Pédagogie participative
- Capacité à mobiliser et animer un réseau : de partenaires, de bénévoles...

VII OBJECTIFS ET ÉVALUATION

L'animateur-ice – Chargé-e de projet pourra participer aux réunions régulières de la collégiale, en fonction des thématiques abordées.

Un entretien individuel d'évaluation sera organisé pour discuter des actions et des résultats, et pour fixer des objectifs. Des propositions de formation pourront être envisagées.

VIII - SALAIRE INDICATIF

Salaire brut = 1900€ environ, correspondant au coefficient 300 du groupe D de la convention collective d'ECLAT.

Avantages :

- Tickets Restaurant
- Mutuelle
- Forfait mobilité

Pour candidater, envoyez un CV et une lettre de motivation avant le 2 janvier 2022
contact@mobilees.org

Les entretiens auront lieu le mercredi 19 janvier 2022 et comprendront une petite mise en situation

Prise de poste le 15 février 2022